Article n°
761

Sopro MFS 761

Antigel pour mortier

CE

Adjuvant liquide permettant la préparation de mortiers ciment, par une température de l'air de -10 °C sur le chantier.

- **Pour tous types de ciments normalisés**
- **Facile à mettre en œuvre, plastifiant**
- **Sans chlorure**

Domaines d'utilisation	Adjuvant liquide pour mortier, sans chlorure, destiné à abaisser le point de congélation de l'eau de gâchage, et pour accélérer le processus d'hydratation des mortiers et enduits. Permet la préparation de mortiers ciment par une température de l'air basse (jusqu'à -10 °C) sur le chantier. Utilisation en association avec tous types de ciments normalisés. L'Antigel pour mortier Sopro MFS 761 n'est pas adapté pour les granulométries à larges pores, p. ex. argile expansé, gravillons de pierre ponce.
Teinte	Incolore
Densité	1,3 kg/dm³
Consommation	1–2 % du poids de ciment; soit 250–500 g par sac de 25 kg de ciment ou 200–400 ml par sac de 25 kg de ciment;
Tenue en stock	24 mois minimum, en emballages d'origine non ouverts.
Conditionnement	Bidon 6 kg

FR 17.05.18 · DE 07.11.17 · Sous réserve de modifications

www.sopro.com

Sopro

Propriétés

– Réduit le point de congélation de l'eau de gâchage
– Accélère le processus d'hydratation
– Sans chlorure
– Réduit le besoin en eau de gâchage
– Facile à mettre en œuvre, plastifiant
– Augmente la compactabilité

Mise en œuvre

L'Antigel Sopro est ajouté à l'eau de gâchage. Dosage: 1–2 % du poids du ciment, soit 250–500 g ou 200–400 ml par sac de 25 kg de ciment.
Eléments de construction et raccordement du bâtiment doivent être à l'abri du gel. Les charges congelées peuvent devoir être décongelées avant mise en œuvre.

Elimination – Emballages et restes de produit

Respecter les directives nationales / locales en vigueur. Les emballages totalement vidés, propres, peuvent être recyclés.

Sécurité

Etiquetage – selon les critères du règlement CE n° 1272/2008 (CLP).

SGH 05, SGH 07
Avertissement: Danger

Contient: Nitrate de calcium. Observer les mesures de précaution réglementaires à prendre en relation avec les produits chimiques / produits de construction.

Mentions de danger: H302 Nocif en cas d'ingestion. **H318** Provoque des lésions oculaires graves.

Conseils de prudence: P102 Conserver hors de portée des enfants. **P270** Ne pas manger, boire ou fumer pendant le travail. **P280** Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage. **P301+P312** EN CAS D'INGESTION: Appeler un CENTRE ANTIPOISON, un médecin, etc. en cas de malaise. **P305+P351+P338** EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer à l'eau avec précaution pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. **P310** Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. **P332+P313** En cas d'irritation cutanée: Consulter un médecin. **P501** Elimination du contenu / de l'emballage conformément aux réglementations locales.

Marque CE

CE
1305

Sopro
Sopro Bauchemie GmbH
Biebricher Straße 74 – 65203 Wiesbaden (Allemagne)
www.sopro.com

08
CPR-DE3/0761.2.fra
EN 934-2:2009, T7
Sopro MFS 761

Accélérateurs de durcissement EN 934-2 (T. 7)
Additif pour mortier pour réduire le point de congélation de l'eau de gâchage

Teneur en ions chlorure	≤ 0,1 % en masse
Teneur en alcalins	≤ 2,0 % en masse
Effet sur la corrosion	Contient des nitrates (composants de l'EN 934-1:2008, Annexe A.2)
Résistance à la compression	Satisfait à l'exigence
Teneur en air	Satisfait à l'exigence
Développement de la résistance	Satisfait à l'exigence
Dégagement de substances dangereuses	Voir FDS

Merci de consulter la fiche technique et la fiche de données de sécurité CE 1907/2006 – dans leur version en vigueur – maintenant également disponible en téléchargement sur internet: www.sopro.com! Les indications contenues dans cette fiche technique sont des descriptions de produits. Elles présentent des informations d'ordre général basées sur notre expérience et nos essais mais ne répondent pas à tous les cas d'application pratique. Elles ne sauraient donc servir de base à exigence de réparations. En cas de doute, merci de prendre contact avec notre Service Technique.

International Business
Sopro Bauchemie GmbH
Postfach 42 01 52
D-65102 Wiesbaden
Tel. +49 611-1707-239
Fax +49 611-1707-240

Conseil France
Sopro Bauchemie GmbH
Yannick Brumm

Tel. +33 6 16 26 48 23
Fax +33 3 88 00 77 40
Mail Yannick.Brumm@sopro.com

Autriche
Sopro Bauchemie GmbH
Austria
Lagerstraße 7
A-4481 Asten
Tel. +43 7224 67141-0
Fax +43 7224 67181

Suisse
Sopro Bauchemie GmbH
Branch Thun/Schweiz:
Bierigutstrasse 2
CH-3608 Thun
Tel. +41 33 3340040
Fax +41 33 3340041